

DÉNONCER UN DEALER POUR LE BIEN DE SON AMI

Par Profil supprimé Postée le 16/02/2015 19:49

Bonjour,

je suis avec une personne depuis presque un an.

Il utilise des drogues avant que je le connaisse, mais depuis que je suis avec lui, après maintes disputes à ce sujet et cassure dans notre couple, je me rend compte que de son niveau il est pas si accro que ça, c'est surtout le fait qu'il est entouré de sois disant amis qui l'incite.

Pour mettre dans le contexte, j'ai 27 ans et lui 31 ans.

Encore ces derniers jours, soit disant un de ses amis, lui a envoyé pleins de sms, et d'appel pour lui dire de venir faire la fête avec lui (entre autre prendre de la coke).

Il en consomme minimum 1 fois par semaines, et par période deux voir 3 par semaines...

Sincèrement je suis en colère, mais surtout contre ces sois disant amis, qui bien évidemment se font de l'argent sur son dos... que faire ... puis je aller voir une personne à la police, que j'ai déjà vu une fois pour une toute autre affaire, et me confier à lui... mais je ne veux pas que mon ami est des problèmes.. ni ses amis non plus, j'aimerais juste qu'ils aient peur, qu'il arrête d'inciter les autres...

Mise en ligne le 17/02/2015

Bonjour,

Nous comprenons votre colère mais nous constatons également avec vous la limite de votre marge de manœuvre. Vous vous trouvez confrontée à la consommation de votre ami mais aussi, et surtout, à son entourage que vous semblez rendre responsable de la situation.

Votre désapprobation concernant ses fréquentations nous paraît fondée mais votre ami ne semble pas encore prêt à la partager. C'est pour cette raison que nous vous encourageons à continuer le dialogue qui reste la meilleure solution. Un dialogue mettant en exergue, bien évidemment, vos inquiétudes mais un dialogue qui n'omet pas, non plus, ses motivations véritables à consommer la drogue et la place qu'elle prend dans sa vie.

Vous pouvez essayer d'étendre ce dialogue vers l'entourage en question pour essayer de trouver une solution pacifique, pour leur faire partager vos inquiétudes.

Nous observons que vous rapportez avoir déjà un contact à la police mais que vous hésitez à lui en parler. Nous comprenons votre hésitation car même si les autorités de police ont et font un travail préventif, leur mission première reste la constatation et la répression des infractions.

Ajoutons également qu'une éventuelle interpellation des différents protagonistes ne sera pas la garantie de la fin de la consommation de votre ami. Enfin celui-ci pourrait, légitimement, vous en vouloir de ce qu'il pourrait vivre comme une trahison, de lui et de la confiance qu'il vous accorde, et de ses amis. Il serait fondé à dire que ce n'est pas à vous de décider ce qui est bon pour lui, même si nous comprenons que cela soit difficile à entendre pour vous.

Si vous souhaitez reparler de votre situation et de celle de votre ami vous pouvez nous contacter par tchat (gratuit et anonyme) depuis notre site ou nous appeler au 0800 23 13 13 (Ligne de Drogues Info Service, gratuite et anonyme depuis un poste fixe) tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin.

Bien cordialement.
